



Madame la Présidente,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Académiciens et Académiciennes,

Chers amis,

Le Mong Nguyen était un homme aux multiples facettes : auteur de chansons à succès et de nombreux textes, poète. Homme épris de tradition, d'une grande élégance d'esprit, subtil et fin lettré, il fut également professeur de droit constitutionnel.

Né en 1930 dans la capitale impériale de Hué au Vietnam, il est élu à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer le 5 décembre 1997 au siège de l'empereur Bao Daï et meurt à Paris le 19 mai 2023.

Je n'ai pas eu la chance de pouvoir approcher ses proches pour évoquer sa mémoire. Aussi j'ai consulté le fonds d'archives le concernant à la bibliothèque de l'Académie que je remercie au passage pour sa disponibilité. J'ai pu constater l'importance qu'il accordait à participer aux travaux de l'Académie par les courriers qu'il adressait au Secrétaire perpétuel quand il manquait des séances. Sa plus grande absence comme il le raconte par le menu est dû à une malencontreuse chute dans les escaliers de la station de métro Kleber qui le tint immobilisé un certain temps.

Ce qui le définit le plus c'est qu'il témoignera toute sa vie de son attachement indéfectible à sa terre natale, à ses traditions ancestrales. Il sera un opposant résolu au régime communiste qui le contraint à rester en exil. Ce sera le fil

conducteur de sa vie et il ne dérogera jamais à ses principes quels qu'en soit le prix.

En 2005, lors de l'exposition France-Vietnam, quatre siècles de relations, il évoque dans une lettre la douleur de l'exil, la réunification du Vietnam le 2 juillet 1976 sous le nom de République du Vietnam. Il y exprime toute sa pensée en empruntant ces vers à Victor Hugo qui refusa l'amnistie accordée par Napoléon III : Quand la liberté rentrera, je rentrerai.

C'est dans sa lettre de démission en tant que membre du comité de pilotage de l'exposition de l'année du Vietnam en France qu'il approfondit sa position en écrivant : *C'est pour moi un problème de conscience et de fidélité à mes convictions*. Fort de ses certitudes et homme de devoir qu'il était, il ne pouvait que s'ériger contre les exactions du pouvoir communiste.

Il aura ainsi une vie en double : le corps à l'étranger, l'esprit au Vietnam par nostalgie mais aussi par esprit de solidarité et de combat.

Fils d'une famille confucianiste et de propriétaire foncier, il avait été profondément marqué quand adolescent, il assista à l'abdication de l'empereur Bao Dai le 25 août 1945 et à la remise des sceaux impériaux au représentant du Vietminh. Il n'oubliera jamais ces mots de l'empereur déchu : *Je préfère vivre en simple citoyen plutôt que d'être roi d'un peuple asservi à l'étranger*.

On lui doit d'ailleurs une conférence à l'ASOM en 1999 sur le thème : Bao Dai, dernier empereur et chef de l'Etat du Vietnam dont le siège à l'ASOM lui était revenu illustrant la force du destin dans cette filiation académique.

Toute sa carrière musicale et littéraire et placé sous le signe du Vietnam. A l'âge de quinze ans, il remporte le prix de l'empereur Bao Dai pour un article consacré à Phan Dinh Phung, héros nationaliste du XIXème siècle. La même année, il compose sa première chanson Fresh Spring. Ce sera le début d'une longue liste dont les titres les plus célèbres sont :

Lune d'adieu, source d'adieu

Le poème de Hué

Mon village aux chrysanthèmes jaunes

Sa chanson la plus célèbre est Dim Moon by the Stream écrite le 13 novembre 1949 dont voici quelques vers :

Oh ruisseau.... Joue avec l'ombre de la lune dorée par un jour bleu

Depuis son plus jeune âge, Le Mong Nguyen a appris la musique en autodidacte apprenant à jouer de la mandoline avec un camarade de classe.

A l'âge de dix-huit ans, il obtient sa carte de journaliste et collabore à de nombreux journaux. En France, il poursuivra cette activité en devenant l'éditorialiste politique du journal L'appel de la Nation ou du journal Les Nouvelles Tin Tuc en vietnamien. La plupart de ses articles sont tournés vers le Vietnam. Citons Voyage au bout du désespoir. Souvenirs d'un bref séjour en République du Vietnam du 13 décembre 1974 au 7 janvier 1975 ou encore Mon village à l'heure impériale (1995), La fête du Têt (1995).

Il illustre parfaitement la littérature d'exil des Vietnamiens qui est une longue protestation contre un destin injuste : la défaite de la démocratie et la victoire de la dictature tout en manifestant l'inquiétude de perdre son identité.

Chantre infatigable de sa culture, il traduit du vietnamien des contes philosophiques d'Asie édités aux éditions de l'Harmattan en 2005. Dans la préface, il écrit notamment qu'il a voulu réunir ces textes pour donner aux gouvernants une matière à réflexion et d'ajouter ce qu'ont été les principes de toute une vie, les fondements de ses engagements : la tradition au sens le plus large : elle constitue en effet pour notre pays une manière de penser qui a traversé plusieurs siècles, qui a aidé nos ancêtres, qui a aidé nos ancêtres à appliquer les préceptes du confucianisme des trois devoirs fondamentaux (fidélité du sujet au souverain, du fils au père, de la femme au mari) et des cinq vertus cardinales (l'humain, le dévouement, les convenances, l'intelligence, la confiance), à réformer les mœurs, à maintenir intacte la renommée internationale, à sauvegarder les voies de la sagesse et à entretenir le cœur des hommes.

Tout ceci ne doit pas occulter sa carrière de juriste. En 1950, après avoir obtenu le baccalauréat au Vietnam, il part à Paris où il souhaitait étudier l'harmonie à l'Ecole de musique. Il y renonce et se tourne vers des études de Droit et de Sciences Economiques à l'université de Panthéon Sorbonne.

Il a enseigné le droit constitutionnel et les sciences politiques à l'université de Besançon et à l'université Paris 8 Saint Denis. Il consacrera un certain nombre d'ouvrages à ce sujet dont :

La Constitution de la Vème République de Charles de Gaulle à François Mitterrand publiée en 1971 dont il existe plusieurs rééditions.

Le budget de l'Etat en 1997

Et de très nombreux articles autour du Vietnam et de son évolution politique qui paraissent en grande partie dans le journal La Nation.

Au retour d'un bref séjour au Vietnam du 13 décembre 1973 au 7 janvier 1975. Il publie Esquisse d'une Constitution vraiment démocratique de demain

Ou encore

Voyage au bout du désespoir - Souvenirs d'un bref séjour en République du Vietnam.

Il approfondit sa pensée dans un article intitulé Essai sur et pour un constitutionnalisme démocratique vietnamien publié dans la revue Economica.

Il s'y interroge sur les termes Constitution et Démocratie ? Deux termes, une seule vocation : la liberté, l'histoire du monde en général et l'histoire de la civilisation occidentale en particulier. La chute du mur de Berlin est pour lui le début d'un vaste mouvement qui entrainera la démocratisation des pays africains, asiatiques et latino-américains. Ses interrogations incluent bien entendu la Chine et le Vietnam. Cela le conduit à prononcer en 1999 une conférence à l'ASOM intitulée : La Constitution et la Démocratie dans les Etats de l'ex-Indochine française. Il y traitait des problèmes liés aux droits et libertés ainsi que de la question de la nature dans les Etats asiatiques francophones.

Toute sa pensée politique pour le Vietnam est imprégnée de sa culture confucéenne qui est à l'origine d'une constitution non écrite comme l'expliquait l'empereur Bao Daï dans un entretien accordé à Frédéric Mitterrand : *Le pouvoir de l'empereur s'arrête à la porte de chaque village qui forme une République selon Confucius*. L'empereur n'a qu'un pouvoir d'arbitrage.

Dans un important article : *L'immigration vietnamienne en France. De l'intégration à la citoyenneté ?* Le Mong Nguyen s'interroge sur la situation des Vietnamiens immigrés. Ce sont-ils intégrés ou assimilés ? Il poursuit dans cet article une discussion qu'il avait eue à l'Académie avec Michel Tauriac suite à sa communication le 3 mars 2000 : *Les naufragés de la liberté*. En conclusion de cette longue réflexion, il conclut *On s'exile toujours avec ses Ancêtres*. Le Mong Nyugen est entré à l'Académie avec la terre de ses Ancêtres pour enrichir les débats et les discussions d'une culture millénaire que ni le temps ni l'éloignement n'avait amoindri. Voici la véritable grandeur de l'homme